



## Forum mondial de l'OCDE sur la TVA

Tokyo, 17-18 avril 2014

### Compte-rendu des conclusions sur les Principes directeurs de l'OCDE pour la TVA/TPS<sup>1</sup>

Nous, hauts responsables de 100 juridictions et organisations internationales du monde entier, nous sommes réunis lors de la deuxième réunion du Forum mondial de l'OCDE sur la TVA les 17 et 18 avril 2014 à Tokyo pour discuter les progrès réalisés dans le développement des Principes directeurs de l'OCDE pour la TVA/TPS (les Principes directeurs) en tant que norme mondiale visant à traiter des problèmes de double imposition et d'absence involontaire d'imposition qui résultent des incohérences dans l'application de la TVA au commerce international.

Nous rappelons que, lors de sa première réunion des 7 et 8 novembre 2012 à Paris, le Forum mondial a conclu que les Principes directeurs constituaient une base solide pour une norme mondiale pour l'application de la TVA au commerce international des services et des biens incorporels. Nous rappelons également que le Forum mondial a appelé à construire le consensus international le plus large possible sur les Principes directeurs aux fins de leur approbation comme norme mondiale.

Dans ce contexte et à la lumière des débats lors de la deuxième réunion du Forum mondial :

- Nous soutenons le développement des Principes directeurs pour traiter les risques de double imposition et d'absence involontaire d'imposition qui résultent des incohérences dans l'application de la TVA au commerce international ;
- Nous nous félicitons de l'approbation, par le Comité des affaires fiscales de l'OCDE, des trois premiers chapitres des Principes directeurs sur le principe de neutralité et sur le lieu d'imposition des transactions internationales entre entreprises (B2B - «*business-to-business*») portant sur les services et les biens incorporels ;
- Nous approuvons ces premiers chapitres des Principes directeurs en tant que norme sur la neutralité et sur le lieu d'imposition des transactions internationales entre entreprises afin qu'ils servent de point de référence dans la conception et l'application des législations ;
- Nous demandons à l'OCDE de finaliser les chapitres restants des Principes directeurs, en particulier pour le traitement cohérent des ventes internationales de services aux consommateurs finaux (B2C - «*business-to-consumer*») et de présenter les Principes directeurs ainsi complétés pour approbation lors de la prochaine réunion du Forum mondial en novembre 2015.

---

<sup>1</sup> La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est également appelée « taxe sur les biens et services » (TPS) dans de nombreuses juridictions. Afin de rendre le texte plus lisible, l'acronyme « TVA » utilisé dans ce document couvre l'ensemble des taxes sur la valeur ajoutée, quelle que soit leur dénomination.